

Image not found or type unknown



Divorce : clés d'une maison en bien propre

Par **Javotte**, le **08/07/2015** à **00:03**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce et mariée sous le régime de la communauté. Sur un terrain qui m'est propre, notre couple a fait construire une maison secondaire. Mon mari me réclame un double des clés pour s'y rendre. Ai- je le droit de lui refuser l'accès de cette maison ? (Le partage est en cours et le notaire a spécifié que c'était un bien qui m'appartenait en propre).
Merci d'avance de votre réponse